

Section	Description
Titre de ressource	Protection contre les avalanches, les glissements de terrain et les éboulements - Flux
Résumé de ressource	La fonction des écosystèmes de protection contre les glissements de terrain et les avalanches fait partie du groupe de services de régulation « atténuation des risques naturels », communément appelé « Forêts de protection ». Elles comprennent à la fois les forêts de protection des sites naturels et les forêts de protection des biens et elles font respectivement référence à la prévention des processus d'érosion et à la sauvegarde des établissements humains ou des activités économiques. Par conséquent, les indicateurs choisis visent à représenter les fonctions de protection des forêts alpines, en considérant les processus gravitationnels et les mouvements de masse comme les principaux risques.
Type de ressource	Jeu de données
Localisateur de ressource	http://www.alpes-webgis.eu/?X=850359.92&Y=5947762.56&zoom=6&lang=en&focus=focus_alpes&bgLayer=alpes.osm.stamentoner.60002&layers=alpes.alpinespace.40001.wms,alpes.essi.10013&catalogNodes=101000000,101000002&layers_opacity=1,0.7
Identifiant de ressource unique	VR9U-7ZSG-MB2X-CZM7
Langue de la ressource	fra
Catégorie de sujet	Environnement Informations géoscientifiques
Valeur du mot-clé	Couverture terrestre (INSPIRE Spatial Data Theme) Utilisation des terres (INSPIRE Spatial Data Theme) Zones à risque naturel (INSPIRE Spatial Data Theme) Glissement de terrain (GEMET concepts) Avalanche (GEMET concepts) Protection contre les avalanches (GEMET concepts)
Vocabulaire contrôlé d'origine	- titre : GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 - date : -dateType: publication -date: 2008-06-01 - titre : GEMET - Concepts, version 4.0.1 - date : -dateType: publication -date: 2017-06-28
Rectangle de délimitation géographique	Ouest = 1.986194 Est = 18.622061 Nord = 50.068114 Sud = 42.700501
Système de référence de coordonnées	EPSG: 3035 (ETRS89, LAEA)
Étendue temporelle	2012

Date de publication	20/07/2018
Lignage	<p>Pour cartographier les forêts de protection des biens, seuls les risques potentiels ayant un impact direct sur les infrastructures humaines sont pris en compte. Les zones forestières, qui protègent ces zones, sont considérées comme des forêts de protection des biens.</p> <p>Unités de mesure: %</p>
Résolution spatiale	100000
Spécifications	Règlement (UE) n°1089/2010 de la Commission du 23 novembre 2010 portant application de la Directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil concernant l'interopérabilité des jeux de données et services, date de publication : 08/12/2010.
Degré	Nul
Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation	CC BY-NC 4.0
Limitations d'accès public	Aucune limitation
Partie responsable	Eurac Research, Viale Druso 1, 39100 Bolzano, Italy Institute for Alpine Environment - alpine.environment@eurac.edu
Rôle de la partie responsable	Auteur
Point de contact des métadonnées	Eurac Research, Viale Druso 1, 39100 Bolzano, Italy Institute for Alpine Environment - alpine.environment@eurac.edu
Date des métadonnées	18/09/2017
Langue des métadonnées	fra